

*Proposition Pays - Bas
révisé*

PROJET DE RESOLUTION

Les gouvernements de la République fédérale d'Allemagne, de la Belgique, de la France, de l'Italie, du Luxembourg et des Pays-Bas,

considérant qu'un progrès constant vers une intégration européenne est indispensable pour maintenir à l'Europe la place qu'elle occupe dans le monde, pour lui rendre son influence et son rayonnement et pour augmenter d'une manière continue le niveau de vie de sa population,

estimant que le moment est venu de franchir une nouvelle étape dans la voie qui mènera finalement à une intégration générale de l'économie européenne, y compris la création d'un vaste marché commun européen,

ont décidé de convoquer une conférence afin de rechercher, sur la base du memorandum des gouvernements belge, luxembourgeois et néerlandais du 18 mai 1955, les moyens de réaliser l'unification progressive de l'économie européenne, tout en tenant compte de la diversité des problèmes et de la pluralité des solutions qui pourront y être appliquées.

Dans l'esprit des six gouvernements signataires de la présente résolution, cette conférence sera préparée sous la direction et la présidence d'une personnalité éminente européenne, par un groupe d'experts de la Haute Autorité, des Secrétaires Généraux de l'O.E.C.E. et du Conseil de l'Europe ainsi que des représentants des six gouvernements. Des représentants du Gouvernement britannique seront invités à participer à ces travaux.

Le Président présentera son rapport final le 1er octobre 1955 aux gouvernements participants. Ceux-ci décideront sur cette base de la date et de l'organisation de la Conférence; celle-ci sera ouverte à tous les pays de l'O.E.C.E. prêts à accepter comme base de discussion les conclusions adoptées à ce moment par les gouvernements participants.